

PAUSE

Foire aux questions

Conditions

Quelles sont les conditions d'admissibilité au programme?

Les candidats doivent:

- Être âgé de 18 ans ou plus en date du début de la formation.
- Être en mesure de travailler au Canada.
- Avoir fréquenté un établissement scolaire au cours des deux dernières années, avant la date de début de la formation Pause. Il n'est pas nécessaire d'avoir terminé un programme particulier. Votre candidature sera éligible même si vous avez abandonné le programme en cours de route.

Je n'ai pas obtenu mon diplôme d'études secondaires, mon diplôme d'études collégiales ou mon baccalauréat. Puis-je quand même m'inscrire?

Oui, à condition d'avoir au moins 18 ans et d'avoir été inscrit à un programme ces deux dernières années.

Je ne suis pas citoyen canadien. Puis-je m'inscrire?

Il est important de détenir un permis de travail valide pour effectuer un stage au Canada. En raison des délais de traitement des demandes de permis, il est essentiel de l'obtenir dès que possible. Cette condition est requise pour déposer sa candidature.

Puis-je suivre la formation si mes connaissances en français/anglais sont limitées?

La très grande majorité des cours sont donnés en français. Le maître d'atelier, les *coachs* et les participants sont invités à s'exprimer en français dans le cadre des activités. À noter que certains *coachs* invités présentent leur conférence en anglais. Il est donc recommandé de connaître cette langue suffisamment pour suivre une conversation.

Dois-je me procurer du matériel en particulier?

Certaines portions de la formation pourraient se donner en ligne. Ce faisant, il est important d'avoir un ordinateur muni d'une caméra et d'avoir accès à internet.

Y a-t-il un âge minimum et un âge maximum pour participer à ce programme?

Il faut avoir au moins 18 ans en date du début de la formation pour déposer sa candidature au programme Pause. Il n'y a pas de limite quant à l'âge maximum. Par contre, on cherche des gens qui ont fréquenté une institution d'enseignement ces deux dernières années. Donc, l'âge moyen des participants se situe entre 18 et 27 ans.

Dans le cadre de ce programme, puis-je travailler à mon projet personnel d'entrepreneuriat ou créatif?

Pause n'est pas un incubateur de projets individuels d'entreprises. Tous les participants du programme travailleront à la réalisation d'un projet collectif. Il s'agira donc d'un projet concret à impact collectif pour Montréal. Rien n'empêche de faire cheminer vos projets personnels en parallèle si le temps le permet.

Est-ce que je peux me permettre d'arriver en retard quelques fois pendant le programme?

Il arrive qu'on ne se sente pas dans son assiette, que le réveil matin ne sonne pas ou qu'une panne dans les transports en commun chamboule notre routine. Toutefois, des absences ou des retards répétés et non motivés ne seront pas tolérés.

Inscription

Quelles sont les dates limites pour déposer une demande?

Les inscriptions doivent être complètes, soumises et payées avant la date limite indiquée sur notre site web.

Que nécessite ma demande de candidature?

De remplir le formulaire, de fournir une vidéo de présentation et de payer les frais d'inscription de 50\$.

J'ai déposé mon dossier en ligne et je n'ai pas obtenu d'accusé de réception. Est-ce normal?

On vous conseille d'abord et avant tout de vérifier vos courriels indésirables. Si notre communication ne s'y trouve pas, n'hésitez pas à communiquer avec nous à pause@factry.ca.

Quel est le délai avant de savoir si ma candidature est retenue?

Nous traiterons tous les dossiers dans un délai maximum de quatre semaines après la date limite de dépôt des candidatures. La confirmation d'une admission, d'un refus ou d'une place sur la liste d'attente sera alors communiquée par courriel.

Combien de temps ai-je pour confirmer mon inscription une fois ma candidature retenue?

Une semaine.

Puis-je annuler ma participation après mon inscription?

On cherche des candidats capables de s'engager à compléter le programme jusqu'à la fin. Puisque tous les frais sont couverts par la Factry, vous prenez une place précieuse qui ne sera pas offerte à quelqu'un d'autre. C'est la raison pour laquelle une fois l'inscription confirmée, en cas d'annulation, des frais de 500\$ seront facturés. Une exception pourra être accordée dans des circonstances exceptionnelles.

Si ma candidature n'est pas retenue, vais-je recevoir une rétroaction/des commentaires à propos des aspects à améliorer?

Normalement non. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à pause@factry.ca.

Finances

Y a-t-il des frais d'admission, d'inscription, de matériel pédagogique ou autres?

50\$ de frais d'admission, non remboursables, sont exigés pour l'ouverture du dossier. Les frais de formation et de matériel pédagogique (valeur de 8000\$) sont couverts. En d'autres termes, aucun frais de scolarité ne sera exigé du participant.

Le programme demande-t-il une disponibilité à temps plein?

Lors de la phase 1 du programme, soit la période de formation, les participants doivent être disponibles en personne le mardi-mercredi de 9h à 17h et jeudi-vendredi 9h à midi. Les journées de formations se déroulent à la Factry (1111 Saint-Antoine Ouest à Montréal). Un horaire détaillé sera fourni avant le début du programme. La phase 2 du programme, soit la période de stage en entreprise, débute dès la fin de la phase 1. Les participants doivent être disponibles du lundi au vendredi de 9h à 17h pour la période de stage en entreprise qui dure 8 à 12 semaines.

Puis-je travailler pendant ma formation?

Dans un monde idéal, les participants se consacraient entièrement à Pause. Toutefois, comme il faut bien payer le loyer, libre à vous de travailler, à temps partiel, pendant le programme. Pendant les 12 premières semaines du programme, il n'est pas recommandé d'occuper un emploi à temps partiel de plus d'une vingtaine d'heures. Lors du stage rémunéré, il est recommandé de ne pas prendre un emploi supplémentaire.

Comme tout programme de formation, Pause exigera une présence continue aux formations et aux activités. Des absences répétées non motivées ou une incapacité à accomplir les tâches et exercices demandés peuvent entraîner une expulsion du programme.

Puis-je continuer de recevoir des prestations d'assurance-emploi pendant que je suis en formation à la Factory?

Seuls les agents des Centres locaux d'emploi (CLE) peuvent répondre à cette question et donner les autorisations à cet égard. Nous vous invitons à vérifier auprès du CLE de votre quartier.

Est-ce possible d'obtenir une aide financière? Suis-je admissible à une bourse d'études, à une subvention ou à un prêt?

La Factory n'étant pas une institution membre du réseau de l'éducation et de l'enseignement du Québec, ses étudiants ne sont pas admissibles aux programmes gouvernementaux d'aide financière aux études pour couvrir d'autres frais relatifs aux études.

Après la formation

En quoi Pause me permettra-t-il de mieux me préparer au monde du travail?

La Factory plonge les participants dans un climat favorable au développement de leur posture créative, de leurs capacités d'adaptation et de collaboration, leurs aptitudes à résoudre des problèmes complexes et leur sens de l'initiative. Ces compétences sont de plus en plus recherchées dans tous les secteurs. Elles contribuent largement à votre mobilité à l'emploi. Passer à la Factory, c'est prendre une longueur d'avance dans un marché du travail en pleine transformation.

Stage

À quel genre de stage puis-je m'attendre?

La Factory, en collaboration avec le réseau Carrefour Jeunesse Emploi (CJE), s'assure de trouver des stages répondant le mieux possible aux besoins du participant et aux objectifs du programme. Notre but est de vous dénicher un stage personnalisé et complémentaire à la formation et à votre profil. Durant tout le parcours de formation, plusieurs activités, comme des rencontres avec des experts en orientation, des entreprises et des individus, ainsi que des tests psychométriques nous permettront de mieux vous connaître et d'ouvrir vos horizons professionnels. Les stages seront proposés par toute entreprise ou entité dans la province du Québec. Le CODEM (Centre-Sud Mont-Royal Mile-End) nous aidera à trouver le meilleur stage pour votre profil.

Puis-je abandonner le stage en cours de route?

Le participant ne peut pas abandonner un stage qu'il a déjà commencé sans raison valable et sans l'approbation au préalable de la Factory et du CODEM (Centre-Sud Mont-Royal Mile-End). Un stage non complété entraînera une non-réussite du programme.

Puis-je effectuer mon stage à temps partiel?

Idéalement, pour bien mettre en pratique les compétences acquises à la Factory, nous conseillons aux participants d'effectuer un stage à temps plein (tous les jours ouvrables pendant les heures normales de travail). Ceci étant dit, en fonction des besoins des différentes entreprises, il sera peut-être possible d'effectuer un stage à temps partiel.

Reconnaissance

Vais-je recevoir un diplôme à la fin de la formation?

Oui. Au terme de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences du programme et dont l'évaluation est positive reçoivent une attestation d'études confirmant qu'ils ont terminé avec succès leur formation à la Factory. Cette attestation n'offre pas de crédits scolaires, mais plutôt une reconnaissance par le milieu professionnel.

Ce programme me procure-t-il des crédits universitaires ou collégiaux?

Non. La formation *Pause* se veut complémentaire aux formations offertes dans les collèges et universités du Québec. Elle met l'accent sur la pratique et la compréhension des réalités professionnelles.

J'étudie à l'UQAM/l'ÉTS/au Collège Sainte-Anne. Ce programme me donne-t-il des crédits?

Pour le moment, non. Nous vous invitons à vérifier auprès du registrariat de votre établissement si vous souhaitez remplir une demande pour reconnaissance d'acquis.

Étudiants de la Factory**Quel est l'encadrement pédagogique offert aux étudiants?**

La taille de la cohorte permet d'offrir un encadrement pédagogique personnalisé et adapté à la situation de chacun. L'équipe de la Factory, les *coachs* et les professionnels du CODEM (Centre-Sud Mont-Royal Mile-End) agissent comme mentors. Ils accompagnent personnellement les participants dans toutes les étapes de leur formation afin de consolider leurs acquis et de guider leur développement personnel. De plus, la mixité des groupes, composés de participants aux expériences personnelles et professionnelles variées, favorise l'apprentissage par les pairs. Pendant leur séjour, les participants ont l'occasion de développer leur coffre à outils avec des méthodes et techniques utiles professionnellement.

Quelles sont les ressources mises à ma disposition pendant mes études?

La Factory, c'est un grand espace au cœur du centre-ville où les participants seront amenés à partager les locaux avec les employés de la Factory, des professionnels de tous horizons qui suivent des formations et bien d'autres. Ce local comprend l'accès au WiFi et à des ressources matérielles (autocollants, crayons, imprimante, etc.) . Des casiers seront aussi mis à la disposition des participants.

COVID-19**Quelles sont les mesures mises en place pour protéger la santé des étudiants de la Factory?**

La Factory prend toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique de ses étudiants. Voici les mesures de prévention mises en place à la Factory :

- Promouvoir le lavage des mains et l'étiquette respiratoire (tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le coude);
- Registre quotidien des entrées et des sorties du local;
- Port du masque ;
- Nettoyage et désinfection du local, des surfaces, des poignées de porte, des outils et des équipements de façon régulière;
- Expérience de formation adaptée pour observer les recommandations de la santé publique concernant la distanciation sociale et physique en vigueur;
- Procédure d'exclusion de travailleurs présentant des symptômes de la COVID-19 des lieux de travail.

Si je présente des symptômes du coronavirus (COVID-19), est-ce que je dois me présenter à la Factory?

Non. Il est important de nous prévenir et de suivre la procédure en place pour faire un test de dépistage et suivre les recommandations de la santé publique.

Comment la Factory vérifie-t-elle l'état de santé des participants et des employés?

La Factory vérifie quotidiennement l'état de santé de chacun de ses employés et des participants lors de leur arrivée à l'aide d'un registre leur demandant de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que j'ai un des symptômes : toux, fièvre, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat?
- Est-ce que je suis en contact avec une personne atteinte de la COVID-19?

Si la réponse à une de ces questions est oui, le travailleur ou le participant doit retourner et rester chez lui.

Varia**Y a-t-il des espaces de stationnement?**

La Factory est située au cœur du Quartier de l'Innovation, à deux minutes de la station de métro Bonaventure. Nous vous conseillons de privilégier le transport en commun ou le vélo. Si un participant se rend en voiture à la Factory, il trouvera de nombreux stationnements payants dans les édifices avoisinants.

Pendant la première phase, est-ce que tous les cours se donneront à la Factory?

Quelques fois durant le programme, les participants seront amenés à se déplacer par leur propre moyen pour le projet intégrateur, entre autres. Les participants seront avertis.

En cas de confinement ou de restrictions émises par la santé publique en raison de la COVID-19, la formation se poursuivra en ligne. Les participants seront mis au courant de la marche à suivre.